



Le Lyotain

Année 2007 Numéro 2

Mars 2007

Les grandes orientations budgétaires



Dans ce numéro :

Les grandes orientations budgétaires	1
Informations mairie	2
CCAS	2
L'écho du conseil	3
Le tri sélectif	6
Ordures ménagères	6
Bibliothèque	7
Club ados	7
CLSH	8
Population	10
Enquête	10
Animation	10
Grange l'Évêque	11
Agenda	12
État civil	12
Numéros utiles	12
Boîte à idées	12

Le budget 2007 vient d'être voté. C'est un moment important pour la vie de la commune car il va définir les orientations pour cette année.

Les recettes de la commune proviennent essentiellement du revenu des quatre taxes, c'est-à-dire de l'impôt direct. Ces taxes sont votées chaque année par le conseil municipal. Depuis le début de ce mandat, nous avons pris la décision de les augmenter modérément, respectant ainsi la progression de l'indice du coût de la vie afin d'éviter à chacun un rattrapage important et douloureux.

Ces quatre taxes ne concernent que notre commune, bien entendu, le Département et la Région votent également leurs taux et leurs taxes chaque année. C'est l'ensemble de tous ces chiffres qui détermine le mon-

tant des différents impôts supportés par les Lyotains.

Les recettes actuelles du budget permettent de satisfaire les demandes exprimées par les différentes commissions, en particulier les besoins des services enfance et jeunesse. Elles permettent également d'accorder des subventions et aides diverses aux associations et aux écoles.

Une part importante du budget est allouée à l'entretien du patrimoine (bâtiments et autres), à la mise en conformité sécuritaire des bâtiments. Ce dernier point est en expansion pour répondre à l'intérêt des Lyotains.

Les charges de personnel sont maîtrisées.

De gros efforts sont faits car la commune a entrepris des tra-

voux lourds. Les investissements sont importants : travaux avenue de la Gare, 2^{ème} tranche d'aménagement de la zone du Pilaout, transfert de la bibliothèque, achats de matériel pour les écoles et le centre de loisirs.

Voici donc exposées les grandes orientations du budget 2007.

Vous pourrez en lire les détails à l'intérieur du bulletin, dans le compte-rendu du dernier conseil municipal et bien entendu, le maire, Marcel Spillmann, et son équipe sont à votre écoute si vous le souhaitez.

Il convient de terminer cet édito en vous précisant que le taux d'endettement de la commune reste faible comme le confirme la perception.

Christine Robillard



Informations mairie

Date de ramassage des encombrants

Saint-Lyé : 3 avril 2007

Grange l'Évêque : 20 avril 2007

Merci de les sortir la veille au soir du passage.

Travaux avenue de la Gare

Depuis le 1er mars, la circulation est réouverte à tous, néanmoins, quelques travaux sont à terminer, la circulation pourra donc être partiellement interrompue en fonction des besoins.

Recensement militaire

Tous les garçons et les filles ont l'obligation de se faire recenser à la mairie de leur domicile à partir de leurs 16 ans et dans les 3 mois qui suivent. Ils doivent se munir de la carte nationale d'identité en cours de validité et du livret de famille. Doivent également se faire recenser : les personnes qui deviennent françaises entre 16 et 25 ans, les français âgés de 19 ans qui n'ont pas répudié ou décliné la nationalité française.

Date des élections

Des prochaines élections présidentielles et législatives sont arrêtées :

Présidentielles : 22 avril et 06 mai.

Législatives : 10 et 17 juin.

Bureau de vote : salle des fêtes

Rappel aux personnes désireuses de donner une procuration : celles-ci doivent se rendre à la gendarmerie de Barberey environ 15 jours avant la date du scrutin afin de remplir les documents nécessaires et que ceux-ci parviennent en mairie avant la date du 1^{er} tour.

12^{ème} critérium national de Cross Country des agents territoriaux

L'édition 2007 s'est déroulée à Rennes le 24 février dernier. Il a réuni plus de 400 concurrents. L'épreuve de 9.5km s'est courue sur un terrain très accidenté et fort gras. La commune de Saint-Lyé était représenté par Philippe Méan qui s'est classé 37^{ème} dans la catégorie seniors, bouclant cette épreuve en 45 minutes.



Rendez-vous le 29 avril 2007 pour les foulées du Melda!



CCAS

Colis des anciens

Amis Lyotains :

Vous aurez 70 ans ou plus entre le 1er janvier et le 31 décembre 2007, il est impératif que vous vous fassiez recenser en mairie à l'aide du coupon de la feuille libre jointe au bulletin. Sans cette démarche indispensable, vous ne pourrez bénéficier du colis de fin d'année.

Nous comptons donc sur votre compréhension et votre diligence pour vous manifester impérativement avant le 15 juin 2007 dernier délai (voir feuille ci-jointe). Pour tout renseignement, contacter Philippe Méan au 03.25.76.24.55.



L'écho du conseil

Compte rendu du 30 janvier 2007

Etaient présents, sous la présidence du Maire, Marcel Spilmann : Mesdames et Messieurs Noblot, Robillard, Fauconnet, Cadot, Hass, Nida, Continant, Petitet, Dupas, Muller, Cohen, Pinet, Dehan, Frère, Molières, Soulez, Lutel.

Etaient absents :

M. Beugnot donne pouvoir à M. Noblot, M. Pêcheux donne pouvoir à M. Cadot, M. Vuibert donne pouvoir à Mr Fauconnet. M. Mennetrier et Mr Doussot.

Secrétaire de séance : Jean-Paul Fauconnet.

Le conseil municipal adopte à l'unanimité le procès-verbal de la réunion du 18 décembre 2006 et accepte, à la demande du maire, d'inscrire un nouveau rapport à l'ordre du jour, relatif à la signature d'une convention avec un illustrateur dans le cadre du club ado.

Le conseil à l'unanimité :

- accepte la proposition de la CAF de renouveler le contrat enfance signé pour la 1^{ère} fois en 1995, transformé en contrat enfance jeunesse, pour une période de 4 ans, sachant qu'il prend effet rétroactivement au 1^{er} janvier 2006.

- accepte, dans le cadre du fonctionnement du club ju-

nior de Payns, de mettre à disposition un agent d'animation du centre de loisirs de Saint Lyé pendant les vacances scolaires, pour assurer la gestion et l'animation du club junior. En contrepartie, la commune de Payns remboursera à la commune de Saint Lyé les charges salariales occasionnées par cette mise à disposition au prorata des enfants de Payns fréquentant le club junior.

- procède à l'élection d'un nouveau membre, en la personne de Benoit Pêcheux, pour représenter la commune au sein du syndicat d'études et d'aménagement de la vallée de la Seine, en remplacement de Mme Christine Robillard.

- accepte la convention à passer avec un illustrateur, en la personne de Mr Lovato pour animer un atelier BD, financé par la DDJS dans le cadre de sa politique éducative locale, et dont l'objectif est la création par les ados d'une bande dessinée qui serait présentée au prochain salon du livre.

Informations diverses :

Le maire informe le conseil municipal :

- qu'il va signer un contrat de protection juridique.

- que le recrutement du contrat d'accompagnement à l'emploi prévu pour le club ado est en passe d'être effectué : il devrait prendre ses

fonctions à la mi-février.

- que l'agent assurant la fonction de directrice du centre est actuellement en formation BAFD.

- que le CCAS se réunit le 5 février pour voter le budget.

- que l'appartement communal au dessus du centre a été loué en urgence à une famille de Saint Lyé suite à l'incendie de son pavillon.

Questions diverses :

Geneviève Muller :

- suggère que la commune libère le logement au dessus du centre pour reloger des familles dans le besoin, suite à un sinistre par exemple, comme ce fut le cas : le maire lui répond qu'il approuve son initiative mais reconnaît qu'elle est n'est pas réalisable, dans la mesure où il est difficile de laisser vacant un logement, qui ne servira peut être jamais, au risque qu'il se dégrade et de ne pas en faire profiter d'autres personnes. Il précise que même si la commune n'a pas de logement, en cas de besoin, elle saura aider la famille et lui trouver une solution.

- demande la suite réservée au projet d'accueil pour les personnes âgées : le maire rappelle que la commune a été sollicitée en 2006, par deux sociétés qui n'ont jamais donné suite – il vient de prendre contact avec une nouvelle société qui chercherait un terrain sur Saint Lyé.



L'écho du conseil (suite)

Il doit les recevoir prochainement et ne manquera pas d'informer le conseil de la suite de ce dossier. Il pense toutefois, suivi en cela par plusieurs élus, que ce projet ne pourra se réaliser que dans le cadre d'une communauté de communes. A ce sujet, Mr Soullez tient à préciser qu'il soutient Mme Muller dans cette volonté de développer sur Saint Lyé un accueil pour les personnes âgées : il ajoute que les communes peuvent commencer à réfléchir sans attendre une éventuelle intercommunalité.

- s'interroge sur le projet de construction d'un centre de loisirs lancé il y a déjà quelques temps : le maire lui répond, que compte tenu des événements vécus en 2006, ce projet a été mis de côté, d'autres problèmes plus urgents ayant dus être traités – le maire suggère de reprendre l'étude mais sur l'ensemble des besoins, et non pas seulement sur le centre – Jean-Philippe Hass ne manque pas de rappeler la nécessité de se pencher sur la mise aux normes de la cuisine trop petite et mal adaptée vu le nombre de rations – par ailleurs, le maire attire l'attention des élus sur le coût d'une telle structure. Mme Dehan conclut en remarquant qu'il s'agit d'une volonté politique au même titre que le projet de requalification urbaine du CD 15.

Régis Lutel

- informe le conseil municipal d'un projet de portes ouvertes mené par l'association « cheval pour tous » qui aura lieu début mai à son domicile – il sollicite la commune pour garantir la sécurité de la manifestation – le maire l'invite à venir prendre rendez-vous pour lui expliquer sa demande dans le détail – à ce propos, le maire informe le conseil que des panneaux « attention chevaux » vont être posés aux entrées de la commune.
- demande la suite réservée au projet d'intégration de la rue Claude Debussy dans le domaine public – le maire répond que ce projet sera réalisé dans sa globalité et il souhaite qu'il soit traité avant la fin du mandat.
- demande que le maire fasse un point des projets de zones : pour le Pilaout, les devis pour les raccordements aux différents réseaux sont en cours – les crédits correspondants sont inscrits au budget et les travaux doivent être réalisés pour le 1/7 – en ce qui concerne la ZAC de l'Étang, le maire doit reprendre contact avec la SEDA, à qui la commune a confié la maîtrise d'ouvrage, pour faire le point de la phase d'étude.

Robert Cohen

- demande si une solution a été trouvée pour le remplacement du parquet à l'étage –

François Noblot répond qu'un expert est passé, et que la commune attend ses conclusions.

Didier Soullez

- a beaucoup apprécié la volonté de la municipalité de renouer le dialogue avec l'équipe enseignante.
- constate le faible effectif au sein du corps des sapeurs pompiers et invite à une réflexion pour recruter des volontaires – le Maire a bien conscience de ce problème, mais l'engagement au sein d'un CPI entraîne des formations et une certaine disponibilité, qui sont souvent incompatibles avec une activité professionnelle.

Compte rendu du 23 février 2007

Etaient présents, sous la présidence du Maire, Marcel Spilmann. : Mesdames et Messieurs Noblot, Robillard, Fauconnet, Hass, Nida, Continant, Petitet, Doussot, Dupas, Cohen, Pinet, Dehan, Frère, Molières, Soullez.

Etaient absents excusés :

M. Cadot donne pouvoir à M. Spilmann, M. Beugnot donne pouvoir à M. Doussot, Mme Muller donne pouvoir à Mme Nida, M. Pêcheux donne pouvoir à Mme Pinet, M. Vuibert donne pouvoir M. Fauconnet, M. Mennetrier donne pouvoir à Mme Frère, M. Lutel donne pouvoir à Mme Molières.



L'écho du conseil (suite)

Secrétaire de séance : Martine Dehan.

Le conseil municipal adopte à l'unanimité le procès-verbal de la réunion du 30 janvier 2007. Le Maire informe le conseil municipal que le rapport sur le vote du compte administratif 2006 est retiré de l'ordre du jour, dans la mesure où le compte de gestion de Mme Le Percepteur n'est pas prêt. Il sera soumis à la prochaine réunion.

Il est ensuite passé à l'ordre du jour, qui comporte un rapport unique consacré à la présentation du vote du budget primitif 2007, présenté par Robert Cohen et Christine Robillard.

Le conseil municipal adopte (20 voix pour – 3 abstentions) le projet de budget 2007, après avis favorable de la commission de finances réunie le 20 février dernier.

Le budget primitif est ainsi arrêté à la somme de 1 494 100€ pour la section de fonctionnement, et à la somme de 1 682 910€ pour la section d'investissement qui comprend entre autres, la poursuite des travaux sur le CD 15, une réserve pour transactions foncières, la 2^{ème} tranche de la zone artisanale du Pilaout, la réfection des terrains de foot, une première tranche de reprise des concessions au cimetière ainsi que l'aménagement d'une stèle pour les soldats, l'acqui-

sition de différents matériels et mobiliers pour les besoins des services, des plantations de peupliers.

Par ailleurs, le conseil municipal vote à l'unanimité les taux des quatre taxes, qui subissent une augmentation de 2.6 %, soit comme tous les ans, le taux d'inflation + 1 point.

A propos du vote du budget, Didier Soullez s'inquiète du taux d'endettement de la commune : Christine Robillard le rassure en précisant qu'il est bien en dessous des communes de même importance.

Il apprécie par ailleurs l'effort de la commune de se rapprocher des écoles : il note que le problème du taux de dédoublement des classes d'étude surveillée sera revu pour la rentrée scolaire, et insiste sur les conséquences qu'aurait une telle décision sur la qualité du travail apportée aux enfants.

Il note enfin que le budget comporte des projets qui l'intéressent, et attend donc de voir les études correspondantes.

Informations diverses

Le maire donne les informations suivantes au conseil municipal :

- 7 mars : réunion de la CDEC pour le dossier Intermarché – le maire de la commune d'implantation est

convié et il s'y rendra

- la commission chargée d'examiner les demandes de subventions aux associations se réunira le 27 février et les subventions seront proposées au vote du prochain conseil.

- Jacky Cadot organise une réunion le 15 mars avec les associations sportives et les membres du conseil pour préparer la fête du sport

Questions diverses

➤ Didier Soullez demande la suite réservée à la création d'un club de boxe : le maire précise qu'elle est en cours, et que le club devrait être rattaché à l'ESC Melda – les cours auraient lieu à la salle socio, et pour démarrer, le stade troyen prêterait du matériel

➤ Clément Continant informe qu'il a connaissance d'une création d'un club échecs pour les jeunes – le maire répond que la personne est invitée à se mettre en rapport avec le directeur du club ado, pour régler le problème des locaux.

➤ Robert Cohen s'interroge sur le devenir du projet de giratoire sur la RN 19 pour accéder à la zone artisanale de l'Étang- le Maire répond qu'il n'a pas d'informations à ce sujet pour l'instant – il doit rencontrer très prochainement la SEDA pour faire le point du dossier et le relancer.



L'écho du conseil (suite et fin)

➤ Didier Soullez évoque de nouveau le recrutement des sapeurs pompiers – le maire l'informe que le corps des sapeurs pompiers vient d'accueillir une nouvelle recrue en la personne de Melle Céline Lutel – Mr Soullez réaffirme la volonté d'aider les

pompiers au recrutement de nouveaux membres.

➤ Martine Dehan signale un dépôt sauvage de matériaux de construction près du trou à pêche loué à Mr Léotier, sur la route de St Benoit Sur Seine : le maire va demander au policier de se rendre sur

place et tenter de trouver le responsable et fait état de difficultés de circulation sur l'allée du château (station de lavage), et de la gêne occasionnée par le stationnement des camions : le maire demande au policier de lui faire une proposition pour régler ce problème.

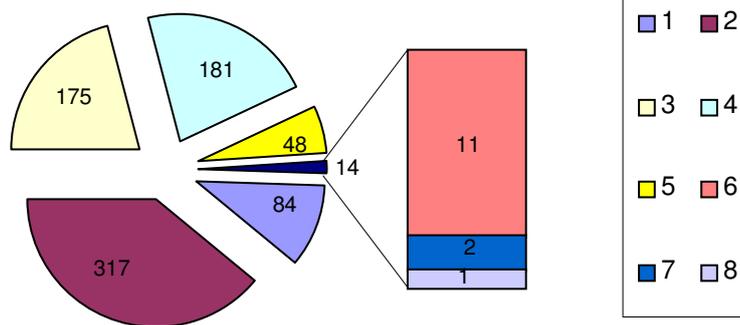


Tri sélectif

La commune de Saint-Lyé compte environ 1000 foyers. En 2006, 819 foyers trient soit près de 80%. Toutefois, on peut observer des variations en fonction des secteurs de la commune, c'est pourquoi nous vous encourageons à inciter vos voisins à trier. En effet, le poste qui coûte le plus cher à la commune est le ramassage des ordures ménagères classiques, il n'existe aucune contrepartie financière pour celle-ci. Cette année, 1152 rouleaux de 20

sacs ont été distribués soit 23040 sacs.

Répartition des foyers effectuant le tri sélectif en fonction de leur composition (nombre de personnes)



Le tri sélectif est ramassé jusqu'à nouvel ordre le mercredi des semaines paires. Sortir les sacs la veille au soir.



Ordures ménagères - SIVAS

Vous avez reçu dans votre boîte aux lettres un tract vous informant que le contrat passé entre le SIVAS et la COVED avait été déféré au tribunal administratif par la société actuelle Dectra. Un avenant avait été signé pour assurer le service jusqu'à fin janvier, or à ce jour, la déci-

sion du tribunal administratif n'a pas été rendue. Un nouvel avenant a donc été signé avec la société Dectra pour une durée de 4 mois soit jusqu'à fin mai.

Le jour de ramassage reste donc le même : le mercredi et le tri sélectif le mercredi des

semaines paires (sortir la veille au soir).

En cas de modifications, nous ne manquerons pas de vous tenir informer.

Le SIVAS vous prie de bien vouloir l'excuser de ce contretemps indépendant de sa volonté.



Bibliothèque

Amis lecteurs, votre point de rendez-vous va déménager. Martine Chevalier et ses bénévoles vous accueilleront prochainement dans les locaux du secrétariat de l'ancienne mairie devenue la maison pour tous.

Les travaux de remise en état sont déjà bien avancés et le déménagement devrait se faire bientôt. Une information sera faite par le biais d'internet.

Rappel :

La bibliothèque est ouverte à tous, l'inscription est gratuite. Le prêt est consenti pour une durée de 3 semaines. Si un livre n'est pas terminé, il y a possibilité de prolonger le prêt, mais il faut en avertir la bibliothèque.

Un service de portage de livres à domicile pour les personnes handicapées ou à mobilité réduite est mis en place sur la commune de Saint



Lyé. Si des lectrices et lecteurs sont intéressés, merci de téléphoner à la bibliothèque aux heures de permanences.

Un club de lecteurs est en projet, une première réunion aura lieu fin mars. Les personnes qui souhaitent rejoindre ce club peuvent contacter la bibliothèque.

Horaires :

Lundi : 15h30 à 17h30,
Mercredi : 11h à 12h, et 15h
à 17h30, Jeudi : 17h30 à
19h, Samedi : 13h30 à 15h.

bibliotheque.stlye@wanadoo.fr

☎ 03 25 81 32 47

Responsable : Martine
Chevalier



Club ados : travaux de sécurisation



Afin de mettre un terme aux effractions qui ont lieu au club'ados, le conseil a décidé de sécuriser le bâtiment en posant des rideaux métalliques et des barreaux aux fenêtres. Ces travaux ont été réalisés par la société Arts et Forges située à la Chapelle St Luc pour un coût de 4819.88€ TTC et le matériel volé a été rachaté.



Centre de loisirs : pêle mêle d'hiver







Population : Notre doyenne fête ses 105 ans



Le mercredi 21 février, les membres du CCAS de la commune se sont donnés rendez-vous pour fêter l'anniversaire de Mme Chassard, notre doyenne.

Pour ses 105 ans, Mme Chassard s'est vue remettre une composition florale et tous ont partagé le gâteau d'anniversaire.



Enquête

Danse jazz - Boxe*
 Monsieur, Madame, Mademoiselle,

.....
 Adresse

Tel

Est intéressé(e).

* cocher la case correspondante

La commune vient de recevoir deux propositions : celle d'un professeur diplômé d'état de danse-jazz et celle d'un professeur de boxe anglaise. Ces personnes se proposent de venir faire des démonstrations à Saint-Lyé. Séances ouvertes à tout âge. Si vous êtes intéressé(e), merci de nous retourner le coupon ci-joint.



Animation : La chasse à l'œuf

Coupon réponse

Chasse à l'œuf du dimanche 8 avril 2007

Nom :

Prénom : Age :

Adresse :

.....



La commission « animation » prépare sa 6^{ème} édition de la chasse à l'œuf.

Elle se déroulera le dimanche 8 avril dans le parc de l'hôtel de ville.

Les enfants âgés de 18 mois à 6 ans sont invités à venir y participer.

Ouverture de la chasse à 10h30.

Les œufs seront rassemblés dans un grand panier et seront redistribués équitablement à tous les enfants.

Afin d'organiser au mieux cette manifestation, les parents sont invités à remplir le coupon ci-contre et à le déposer au secrétariat ou dans la boîte aux lettres de la mairie avant le 3 avril.

Grange l'Evêque : Compte rendu

Dans sa séance du
12 février 2007.

Etaient présents sous la présidence de Monsieur Raynald Royère : Mesdames et Messieurs Doussot, Fauconnet, Fromont, Picard, Berthelot, titulaires. Madame Bourdouleix, Messieurs Kanaroski et Philippe, suppléants.

Absents : Mickaël Vuibert donne pouvoir à Alain Kanaroski, Régis Lutel.

Secrétaire de séance : Jean-Paul Fauconnet.

Le compte rendu de la dernière réunion est adopté à l'unanimité, il est ensuite passé à l'ordre du jour :

1/ Vote du budget 2007

Le comité syndical vote à l'unanimité le budget tel que proposé par le président et qui est arrêté à la somme de 121 020€ pour le fonctionnement et à la somme de 588 830€ pour la section investissement ; celle-ci prévoit prin-

cipalement la réalisation d'un bassin de rétention dans le cadre du réseau des eaux pluviales, mais aussi des travaux aux écoles (réfection de la cour, conformité de l'installation électrique, remplacement des radiateurs, volets et cloison à la maternelle), la 3^{ème} tranche de renforcement de l'éclairage public, l'aménagement des entrées du hameau et l'acquisition de différents matériels pour le service technique. Pour l'aider à financer le projet de l'exutoire, le comité syndical sollicite une subvention sur fonds parlementaires, ainsi qu'une de l'agence de bassin Seine Normandie.

2/ Attribution de subventions

Le comité syndical accepte d'attribuer à la nouvelle association de loisirs et de détente de Grange l'Evêque, une subvention de 110€, pour l'aider à démarrer son

activité. Cette somme pourra être révisée en 2008 au vu du bilan de cette année de fonctionnement.

Questions diverses :

➤ Mr Berthelot déplore que le hameau ne soit toujours pas équipé de l'ADSL – le président rappelle que le nécessaire a été fait de la part des communes de Macey et Saint Lyé – France Télécom promet une solution pour 2007, mais n'apporte pas d'autres précisions.

➤ Mr Kanaroski demande la suite réservée au projet d'installer sur le hameau un réseau d'assainissement collectif – le président répond qu'un schéma d'assainissement a été réalisé conformément à la réglementation, sur la commune de Macey et sur le hameau. A ce titre, le hameau ne sera jamais raccordé à un réseau collectif : le schéma ne prévoit que de l'assainissement individuel.



En 2006, nous avons continué l'aménagement du service technique en isolant le devant et un côté du bâtiment pour y installer un coin réparation matériel et un bureau.

Le 18 mars l'association Loisirs Détente et les sapeurs pompiers ont organisé la randonnée pédestre des craies où environ une centaine de personnes se sont données rendez-vous sur les 2 circuits de 7 et 15 kms





Agenda

Dimanche 8 avril : Chasse à l'œuf dans le parc de l'hôtel de ville. **Dimanche 15 avril** : Tournoi interclub poussins, mini-poussins microbes. Formation arbitres club (*judo*). **Dimanche 29 avril** : Foulées du Melda. **Samedi 5 et dimanche 6 mai** : Journée porte ouverte organisée par l'association « Cheval pour Tous ». **Dimanche 3 juin** : Vide grenier au stade. (*Aslgem*).

État civil*

Naissances

Séléna THOMAS le 22 janvier 2007
 Rose FICHER le 28 janvier 2007
 Camille FOQUET le 10 février 2007
 Lily-Malou EDOUARD- - AIME le 23 février 2007



Mariages

Grégory COLOMBIER et Céline BIRAUD le 4 novembre 2006 (rectificatif).
 Rachid ABOULOUARD et Fadma AARAB le 10 mars 2007



Décès

Raymonde PAYEN le 01 février 2007
 Nicole BUSCAGLIA le 9 mars 2007



Numéros utiles

Mairie	03 25 76 60 07
Police municipale	03 25 76 24 62
Mairie annexe	
Grange l'Évêque.....	03 25 76 65 25
<i>Uniquement les vendredis de 18h à 19h</i>	
<i>Écoles de Saint-Lyé</i>	
Maternelle.....	03 25 76 51 63
Primaire	03 25 76 63 58
<i>Écoles de Grange l'Évêque</i>	
Maternelle.....	03 25 76 68 16
Primaire	03 25 76 65 25
Centre de loisirs.....	03 25 76 61 92
Club ados.....	03 25 76 89 17
Bibliothèque.....	03 25 81 32 47
Point social.....	03 25 76 12 91
Dépannage électricité.....	08 10 33 30 10
Dépannage Gaz	03 25 74 88 30
<i>Service d'urgence</i>	
Gendarmerie	17
Brigade de Barberey	03 25 42 32 90
Pompiers	18
Samu.....	15

*Seules les personnes recensées dans nos registres sont retranscrites dans l'état civil du bulletin municipal



Boîte à idées et suggestions

Le conseil municipal remercie et étudiera toutes les propositions qui ont déjà été déposées. Merci de laisser vos coordonnées pour une réponse éventuelle.

Cette partie est faite pour vous : donnez vos idées, vos suggestions (à retourner à la mairie), possibilité également par mail sur le site de la commune <http://www.saint-lye.fr>
